MINISTERE DE L'EDUCATION,DE LA
RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale de la formation,
de la promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Direction d'administration de
l'enseignement de promotion sociale,
de l'enseignement à distance et
des allocations et prêts d'études

Service de l'enseignement
de promotion sociale

1040 BRUXELLES, LE
RUE DE LA SCIENCE, 43
02/238.86.11

12 -01- 1996

MONSIEUR JACQUES LEFERE
ADMINISTRATEUR DELEGUE
CPEONS

RUE DES HALLES, 13
1000 BRUXELLES

Ref.: JF../ 6188047 / Dossier pédagogique 50964

OBJET : DOSSIERS PEDAGOGIQUES REGIME 1

Unité de formation : COUVERTURE METALLIQUE : TECHNIQUES D'EXECUTION
Classement : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION
Code Référence : 341102U11C2

Etablissement : C.COMMUNAUX DE TECHNIQUES ARTISANALES

RUE DE LA LIBERTE,27
4020 BRESSOUX

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit.

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue aupres de Melle Schets (02/238.86.54) ou Mr Fortemps(02/238.87.24) ou Mr Dejardin(02/238.87.24)

5076 M

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

Demande d'ouverture d'une unité de formation sur la base d'un dossier pédagogique / réseau n'ayant encore fait l'objet d'aucune approbation.

1. La présente proposition émane du :

X (1) Pouvoir organisateur : **VILLE DE LIEGE**
O (1) ~~Directeur(trice) d l'Institut pour la Communauté Française~~

et se rapporte à l'établissement suivant :
dénomination : **C.C.T.A.**
adresse complète : rue de la Liberté 27
4020 LIEGE
n° de matricule : 6.188.047
n° de téléphone : 041/43.90.47

- 4 JUIL. 1995
Date et signature du Chef d'établissement de la C.F. ou du représentant du P.O. subventionné :
Le Directeur de L'Enseignement délégué,
Francis PEREE
L'Echevin délégué,
Jules JASSELETTE

2. Transmis en date du : .....

O (1) ~~Communauté Française~~
X (1) ~~Provincial et~~ Communal

(3) par le réseau :

O (1) ~~Libre confessionnel~~
O (1) ~~non confessionnel~~

3. Intitulé de l'unité de formation :

Code (4) :

COUVERTURE METALLIQUE : Techniques d'exécution

4. Finalités de l'unité de formation : Repris en annexe n°1 de 1 page
5. Capacités préalables requises : Repris à l'annexe n°2 de 1 page
6. Classement de l'unité de formation :
   X (1) enseignement secondaire : transition ~~qualification~~
   degré : inférieur ~~supérieur~~
   O (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type court : ..... (2)
   O (1) Catégorie de l'enseignement supérieur de type long : ..... (2)
7. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement : Repris en annexe n°3 de 1 page
8. Programme de cours : Repris en annexe n°4 de 3 pages
9. Fixation des capacités terminales : Repris en annexe n°5 de 1 page
10. Profil du (des) chargé(s) de cours : Repris en annexe n°6 de 1 page

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(3) A compléter par le Secrétaire permanent
(4) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation (4) :

11. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination des cours (2)	Classement des cours (5)	Code U (6)	Nombre de périodes (7)
Dessin technique	C.T.	J	40
Technologie du métier	C.T.	J	40
Travaux pratiques et méthodes de travail	P.P.	C	200
2. Part d'autonomie			0
Total des périodes			280

12. Réservé au Service d'Inspection

a) Observation(s) du(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Néant

Le 3 janvier 1996

Y. Duez

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~ (1)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 11 JAN. 1996 Signature :

A. COLLINET
INSP. COORD.

(1) Biffer les mentions inutiles
(2) A compléter
(4) Réservé à l'Administration
(5) soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
(6) soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V
(7) 1 période = 50 minutes

Doc 8bis - Annexe 1
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (1)

FINALITES

1. FINALITES GENERALES.:

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit :

1. Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

2. Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

Permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'un outil de formation culturelle.

Etre un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

2. FINALITES PARTICULIERES DE L'UNITE DE FORMATION:

L'UNITE DE FORMATION A POUR BUT DE RENDRE L'ETUDIANT CAPABLE DE MAITRISER LES COMPETENCES SUIVANTES :

DETERMINER le mode d'exécution des ouvrages de couverture métallique à réaliser :

* comprendre la forme d'étanchéité à prévoir pour l'étanchéisation de toitures au départ d'une forme existante donnée.

REALISER, selon les règles de l'art, les travaux suivants :

* une cuvette (rectangulaire à faces concaves, ardennaise),
* une toiture à tasseaux brevetés et ordinaires,
* une plate-forme soudée.

Doc 8bis - Annexe 2
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (2)

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Est admis comme élève régulier par le Conseil des études, le candidat ayant les capacités terminales de l'unité de formation : Techniques de Base en Couverture Métallique.

Le candidat doit être capable :

- d'utiliser le matériel de base de manière optimale;

- de préparer la matière à découper;

- de découper avec précision la matière;

- d'exécuter pliage et cintrage avec précision;

- de choisir et d'exécuter les soudures adéquates solides mais sans excès de métal d'apport;

- de confectionner seul :

un entonnoir soudé sur plaque;

ou une gouttière à deux têtes et un entonnoir;

ou une cuvette rectangulaire;

ou un chéneau :

à agrafure simple,
ou à double agrafure,
ou avec tête contre un mur et moignon de descente.

Doc 8bis - Annexe 3
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (3)

RECOMMANDATIONS PARTICULIERES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Chaque étudiant devra disposer du matériel de soudage : un élève par poste.
Nombre maximum : 12 élèves

Doc 8bis - Annexe 4
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (4)

PROGRAMME DU COURS

ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER et D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES.

DESSIN TECHNIQUE

ETRE CAPABLE de réaliser un plan partiel.
Ces objectifs seront atteints à travers les exercices suivants :

- tracer des quadrilatères : perspectives;
- tracer des solides géométriques à faces carrées et rectangulaires : vue et développement;
- tracer des triangles, polygones;
- diviser un segment de droite;
- mesurer et construire des angles;
- raccorder une circonférence par un arc, par une droite tangente;
- diviser une circonférence;
- tracer des polyèdres symétriques : vue et développement;
- rechercher la vraie grandeur d'une droite;
- tracer les trois plans de référence.

Doc 8bis - Annexe 4
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (5)

PROGRAMME DU COURS

ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER et D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES.

TECHNOLOGIE DU METIER

ETRE CAPABLE de restituer les principes élémentaires de la technologie liée aux travaux pratiques. Ces objectifs seront atteints à travers les capacités suivantes :

RECONNAITRE :

- les vents dominants.

CONNAITRE :

- les différents types de charpentes;
- les différentes formes de corniches;
- les différents types et méthodes de fixation des chéneaux.

SAVOIR :

- prendre les mesures et calculer la ligne d'eau en vue de la réalisation des chéneaux.

Doc 8bis - Annexe 4
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (6)

PROGRAMME DU COURS

ETRE CAPABLE D'IDENTIFIER et D'UTILISER LE VOCABULAIRE SPECIFIQUE A TOUTES NOTIONS ET TECHNIQUES ETUDIEES.

TRAVAUX PRATIQUES ET METHODES DE TRAVAIL

ETRE CAPABLE d'appliquer les notions de dessin et de technologie pour tracer, découper et souder.
Ces objectifs seront atteints à travers des exercices suivants :

- mesurer et tracer des différentes formes de chéneaux avec pente;
- tracer des têtes pour coupe de dilatation dans les chéneaux à agrafure simple ou double et encaissés;
- tracer pour placement des feuilles dans les toitures à tasseaux ordinaires et brevetés;
- découper pour placement des feuilles dans les toitures à tasseaux ordinaires et brevetés;
- tracer et découper pour réaliser un bac derrière une cheminée;
- raccorder une noue avec chéneau ou bande de raccord;
- étudier le placement des feuilles et des raccords de côté des plates-formes en zinc;
- tracer une cheminée de ventilation :
  . sur plate-forme;
  . sur toiture en pente;
  . avec collier et chapeau indépendants;
- tracer différentes formes de cuvette;
- assembler des feuilles;
- souder des raccords de rive.

CONNAITRE

- la coupe de dilatation :
  . dans un chéneau à double agrafure;
  . dans un chéneau encaissé;
- Le raccord du pied de feuille et des têtes de feuilles par agrafure et bourrelet pour le tasseau ordinaire et breveté.

REALISATION

ETRE CAPABLE DE REALISER :

- une cuvette : - rectangulaire à faces concaves;
  - ardenaise;
- une toiture à tasseaux brevetés et ordinaires, raccord de faîtage :
  a) les tasseaux se rencontrent parfaitement;
  b) contre un haut-tasseau;
- une plate-forme soudée;
- la confection d'un chéneau encaissé et raccord du pied de feuille.

Doc 8bis - Annexe 5
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (7)

CAPACITES TERMINALES

Disposant du matériel indispensable, l'étudiant sera capable de :

REALISER, en exploitant les savoirs et les savoir-faire de la technologie, des techniques de traçage, de découpe et d'exécution une partie de toiture :

* une cuvette (rectangulaire à faces concaves, ardennaise);
* une toiture à tasseaux brevetés et ordinaires :
  - les tasseaux se rencontrent parfaitement;
  - contre un haut tasseau;
* une plate-forme soudée;
* un chénau encaissé.

.COTER suivant les normes du dessin technique, dans des assemblages différents, deux solides élémentaires juxtaposés (cubes, parallélépipèdes rectangles, cylindres, prismes droits).

Lors de l'évaluation, il sera tenu compte de :

- la rapidité d'exécution;

- la qualité : .respect des dimensions;
  .respect des règles d'étanchéité;
  .solidité des soudures;
  .régularité des soudures;
  .quantité de métal d'apport;

- du fini et de la présentation du travail.

Doc 8bis - Annexe 6
COUVERTURE METALLIQUE :
Techniques d'exécution (8)

PROFIL DU CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera :

un **enseignant** justifiant, par son expérience utile, d'une pratique suffisante en zinguerie et couverture métallique.